

Plan Canicule

La Ville de Bruxelles a activé son Plan Canicule et, plus récemment, la phase d'alerte du Plan forte chaleur et pics d'ozone, en raison des températures élevées attendues.

Les principales mesures mises en place sont les suivantes :

- Soutien aux personnes vulnérables : les personnes âgées, isolées, en situation de précarité ou de dépendance peuvent contacter gratuitement le 0800 35 550 pendant les heures de bureau. Des équipes peuvent assurer un suivi téléphonique ou des visites si nécessaire.
- Information et prévention : la Ville diffuse des recommandations pour éviter les coups de chaleur, notamment boire régulièrement, éviter les efforts aux heures les plus chaudes, garder son logement frais et prendre des nouvelles des proches fragiles.
- Adaptation des services : certains équipements communaux, comme des bibliothèques, adaptent exceptionnellement leurs horaires afin de limiter l'exposition du public et du personnel à la chaleur.
- Lutte contre les îlots de chaleur : à plus long terme, la Ville et la Région développent davantage d'espaces verts, plantent des arbres, créent des îlots de fraîcheur et favorisent des aménagements urbains qui réduisent la température en ville. Le centre de Bruxelles peut être jusqu'à 3 °C plus chaud que ses environs à cause de l'effet d'îlot de chaleur urbain.